

CMT Crédit Municipal de Toulon LA BANQUE AUTHENTIQUE	Griffon patrimoine Immo	Griffon patrimoine Conso	Griffon patrimoine Relais	Griffon Conso hypo	Griffon Conso-Prêt personnel		Griffon Equilibre
Exemples	* Achat immo * Achat+travaux (peu importe montant) * Achat terrain+construction * Achat terrain constructible * Travaux >75 000 € * Rachat de soule * Achat d'un bien immobilier aux enchères (immeuble à usage d'habitation ou à usage professionnel +habit- travaux = réparat° et amélioration ou entretien de ces immeubles)	* Droit de succession * Donation * Apport en compte courant d'associés * Travaux < ou = 75 000 € * Achat terrain non constructible * Viabilités sur terrain * Tout objet de conso (bateau,cheval etc...) * Trésorerie	* Projet achat-revente Avec mandat de vente et justificatif d'achat * VEFA avec vente d'un bien	* Prêt hypothécaire de trésorerie amortissable * Tout achat en hypo * Travaux avec hypo amortissable + et - de 75 000 € * Terrain non-constructible (taux conso) * Donation en amortissable * 1 Rachat quelque soit la part * Regroupement <75 % du prêt	* Aucun rachat * 1 ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est < à 30 % du montant du prêt * 1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est < à 50 % du montant du prêt * Travaux - 60 000 €	* Un ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est >ou = à 30 % du montant du prêt * 1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est > ou = à 50 % du montant du prêt * 3 revolving ou plus à reprendre	RAC * Montant du prêt > ou = 10 000 € et Trésorerie < ou = 25 % du prêt et Minimum 2 crédits à racheter
Remboursement	In-fine	In-fine	In-fine	Amortissable	Amortissable	Amortissable	Amortissable
Emprunt maxi	400 000 €	400 000 €	400 000 €	150 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 € sans garantie 150 000 € avec garantie
Emprunt mini	50 000 €	50 000 €	50 000 €	20 000 €	1 000 €	1 000 €	10 000 €
Durée maxi	96 mois	96 mois	60 mois	120 mois	120 mois	120 mois	120 mois
Durée mini	60 mois	36 mois	36 mois	48 mois	6 mois	6 mois	24 mois
Frais de mandat	0% sur capital emprunté	Maxi 3% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	Maxi 3 %, à diminuer si usure dépassée (si travaux >75 000 € mandat 0 €)	Maxi 4%, si durée < ou = à 48 mois et/ou hypothécaire 3 %	Maxi 5%, si hypothèque 3% et 4% si durée < ou = à 72 mois	
Frais de dossier si apporteur	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1,5% sur capital emprunté	1,50%
Commis° hque avec facture	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté
Pénalités	Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Si hypothèque : Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD Si nantissement (au moins 3 mensualités) : 1% sur capital emprunté, ou 0,5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé > 10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue	0 %	Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté, ou 0,5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé > 10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté, ou 0,5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé > 10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté, ou 0,5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé > 10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD
Barèmes à appliquer (usure à vérifier à la date de signature)	6	7	8	2 ou 4 (sauf si travaux > 75000€ barème 6)	2	4	4
Assurance	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande	OUI	OUI	OUI
TE après opération	40%	40%	40%	40%	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% pour une personne seule 39 % pour un couple
RAV	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge
Age maxi fin de prêt	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans si propriétaire 80 ans si locataire
Hypothèque 1er rang	OUI	OUI	OUI	OUI	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
Hypothèque 2ème rang	NON	NON	NON	Cas par cas	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
Hypothèque sur locaux commerciaux	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre
% Valeur prise en garantie hypo	60% (serexim)	60% (serexim)	60% (serexim)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)
Nombre maxi de biens pris en garantie	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement
Nantissement	OUI (si travaux >75 000 €, barème 6)	OUI	OUI	NON	Possible	Possible	Possible
% Valeur prise garantie nantissement	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	NON	NON	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros
Trésorerie souple	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	25 % maxi
RAC de RAC	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	> à 2 ans
Revenus locatifs calculés en différentiel	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Loyer fictif si logé(s) à titre gratuit	Sans objet	Sans objet	Sans objet	450 €	450 €	450 €	450 €
CAF	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt
CDD et emplois saisonniers	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Fichage FCC	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	NON	NON	NON	NON
Fichage FICP	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Prêt au nom d'une SCI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Prise d'hypothèque sur une SCI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Cession sur salaire	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Caution possible	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Usufruitiers/Nus propriétaires	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte
Concubins-Union libre-Pacsés	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune
Titre de séjour-Revenus ou retraite à l'étranger	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Mariés sous le régime de la séparation de biens	Intervention unique possible avec les documents de celui qui n'emprunte pas (CNI- dernier BS- dernier relevé de compte). Si dettes communes intervention commune demandée. Accord du conjoint obligatoire pour hypothèque de la résidence principale.						
Acquisition à l'étranger	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Divorce en cours	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature
Pension alimentaire	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges
Dettes professionnelles	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Dettes familiales	NON	OUI en trésorerie	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Dettes fiscales	NON	NON	NON	Sans objet	Sans objet	Sans objet	OUI
Dettes d'huissier	NON	NON	NON	OUI	Cas par cas	Cas par cas	OUI
Conserver un prêt en cours	OUI Obligatoire	OUI Obligatoire	OUI obligatoire sauf immo	OUI	OUI	OUI	Non sauf immo ou délai fin de prêt rapproché
Rachat (s)	NON	NON	OUI pour queue de crédit immo (maxi 20% de la valeur du bien)	OUI (NON si regroupement comprenant plusieurs crédits dont la part immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo ou si tréso < ou égale à 25 %)	OUI (NON si regroupement comprenant plusieurs crédits dont la part immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo ou si tréso < ou égale à 25 %)	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5)-Frais de dossier crédit municipal de Toulon et apporteur à 1 %	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5-mandat et frais CMT 1 %-Calcul taux au maxi de l'usure, durée possible jusqu'à 10 ans)
Débloccages	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Le montant des débloccages trimestriels doit être inférieur au gain sur échéance
Nombre de rejets	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	3 maxi	3 maxi	6 maxi
Nombre maxi de reprise de prêts	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	8